BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Geo. O. Boh à Mary L. Herberger; Benedict Sbarbaro à Annie B. Wolf; Lawrence Runfols à Laura Copuano; Walter Faust à Louise H. Cook; Robert L. Regan à Frances M. Junker; Louis Bernstein à Elsy C. Mock; John P. Bebelli à Rosa August.

NAISSANCES.

Mmes Andrew Reinmuth, un garçon; Otto Pfister, un garçon; Wm Padel, un garçon; Stephen B. de Fuentes, une fille; Frank J. Lully, un garçon.

DECES.

Margaret A. Walch, 11 mois, 929 Galenne; Celeste H. Spooner, 27 ans, 1040 Louisa; Elizabeth Reary, 78 ans, 918 Foucher; Jas B. Braquet, 7 mois, 1719 Urquhart; Carrie S. Ellermann, 85 ans, Birmingham, Ala; Louis Martin, 46 ans, 2100 Perdido; Malinda Watkins, 66 ans, 4729 Camp; A. Commelly, 32 ans, Hôpital de Charité; Kate Wilson, 37 ans, 1511 S. Liberté; Geo. Packer, 71 ans, 2837 S. Liberté; Thérèse Johnson, 33 ans, Première et Dryades; Chas Johnson, 36 ans, 1312 S. Claiborne; Alvin M. Carroll, 19 mois; 2631 Dumaine; Sallie B. Haskins, 2 ans, 533 S. Cortez; Frederick J. Vasterling, 2 ans, 2827 Iberville.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Demande d'émancipation;
Francis H. Clancey.

Chas. Smith vs. American Bridge Co., action en dommages de $15,095.

Louis F. Reymond vs. New Delta Warehouse Co., action en dommages de $10 000.

Johanna M. Bechenlein vs. A. J. Bohne, réclamations de $144.

Mme Ernestine Chauvigny vs. Dr. Adrien Hava, séparation de corps et de biens.

Stanford West et als vs Gladys West, demande de partage.

Annie Blanchard vs Sidney B. Foote et als, demande de partage.

Successions ouvertes:
Robert Gaillard, Chas A. Liopis.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:
Geo Trapina, violation de la loi du dimanche; Geo. Vavaka, larcin.

Acquittés:
Ike Chaeny, violation de l'acte 84 de 1908; S. R. Exnicios, violation de l'acte 176 de 1908.

Condamnation:
John Davis, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Envoyé devant la Cour Criminelle:
Harry White, larcin.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Benjamin Dupont à Adam Gilbert, portion, Conti, Rendon, Carondelet Walk et Lopez, $400.

John J. Caron à Mme Margaret Egan, terrain, Toledano, Chippewa, avenue Louisiana et Tchoupitoulas, $1,000.

Suberban Bul'g Ass'n à Léon Lamothe, terrain, Lafayette Ave Port, Derbigny et Roman, $1 900

Jos. P. Manchinor à Fred L. Goodwin, 3 terrains, Scott, Baudin, d'Hemecourt et Pierce, $2.600.

Hy F. Hinrichs à Mme Marie Jaeger, terrain, Esther, Ann, Lowerline et Pine, $3,000.

Poudre Dentifrice

PARFAITE DU

Dr. Lyon.

Nettoie, embellit, conserve les dents et purifie l'haleine.

En usage par les gens raffinés depuis près d'un Demi-Siècle.

7 jan—1an—mer

Henri Achenely à Albert Porte, 2 portions, Cambronne, Green, Dante et Birch, $625.

Anselme Carson à Anthony West, terrain, Orléans, Ste-Anne, Dupré et Gayoso, $2,500.

Succession de Mme Lamothe à la Suburban B. & L. Ass'n terrain, Lafayette, Port, Derbigny et Roman, $1,900.

Security B. & L. Ass'n à Mme Louise M. Packard, portion, Télémaque, Canal, Génois et Cleveland, $2,200.

FAITS DIVERS.

BAL.

Les Atlantéens ont donné leur bal annuel hier soir dans la salle de l'Opéra Français.

Mlle Maud Eustis était reine et Mlles Anita Legendre, Louise Duggan, Adèle Monroe et Marie Aldigé, demoiselles d'honneur.

Voleur arrêté.

John Kelly, accusé d'avoir commis un vol dans la demeure de Mme Lee Provenselli, rue Thalie 1820, ces jours derniers, à été arrêté hier soir, par les agents de police Burns et Fernandez.

Conduit au poste du deuxième precinct Kelly a fait des aveux disant qu'il avait vendu les objets volés à une nommée Mary Augustus, une femme de couleur, demeurant rue Diamond 315. La police a fait des perquisitions dans la maison de cette dernière et a retrouvé le butin volé.

Ouverture de testaments.

Le testament de Mary Semar, veuve de Guide Kernderffer, a été homologué, hier après midi, à la cour civile de District.

La testatrice lègue à son frère Antoine Semar, une somme de 1,000 dollars; à son petit-fils Carry Tierney un tableau et une bague en diamant. Le reste de ses biens est légué à parts égales, à ses quatre enfants: Guide, Nettie, Beulah et Luigi Kernderffer.

Guide A. Kernderffer est nommé exécuteur testamentaire avec pleins pouvoirs et sans caution.

Un autre testament a été ouvert dans le courant de la matinée à la Cour Civile, celui de Garcia Montez, veuve Eggleston, la femme qui s'est suicidée, ces jours derniers, en sa résidence Avenue Howard.

Ce document qui est daté du 4 octobre 1905 porte ces mots:

"Mon nom est Garcia Montez, veuve de Charles E. Eggleston. Je n'ai ni parents, ni enfants, ni héritiers rapprochés.

"Dans le cas où je viendrais à mourir je donne et lègue à M. Frederick Armbruster toutes mes propriétés et le constitue mon légataire universel.

"En vertu de quoi je nomme ledit Frederick William Armbruster exécuteur testamentaire avec pleins pouvoirs."

M. Armbruster s'est rendu hier matin à la cour civile et a été assermenté comme exécuteur.

Décision du juge Chrétien.

Le juge Chrétien a rendu hier sa décision au sujet des procès intentés à divers cafetiers, lesquels étaient accusés d'avoir violé l'article 8 de la loi Gay Shattuck interdisant l'ouverture de débits de liqueurs à moins de 300 pieds d'une église ou d'une école.

Le juge Chrétien a décidé que cet article ne pouvait avoir un effet rétroactif et que les cafés ouverts avant le 1er janvier 1909, ne tombieent pas sous le coup de la loi.

Cette décision a été confirmée par le juge Joshua G. Baker, de la Cour Criminelle, section A.

Immédiatement après que cette décision eut été rendue, le district attorney St-Clair Adams a annoncé qu'il porterait la question devant la Cour Suprême de l'Etat qui serait appelée à juger la question en dernier ressort.

JOHNNY REY DANS "KING CASEY" AU CRESCENT.

HORRIBLE ERUPTION D'UN GARÇON

Eczéma Suppurant s'Etendait sur le Petit Malade---Une Vingtaine de Traitements Furent Inefficaces---Père Reconnaissant Raconte la

CURE EFFECTUEE PAR REMEDES CUTICURA

"Il m'est très agréable d'exprimer ma profonde gratitude pour le bien inappréciable que le Savon Cuticura et l'Onguent Cuticura ont fait à mon petit garçon. Il avait sur tout le corps une horrible éruption que le docteur appelait un eczéma. Le mal était affreux et il en coulait sans cesse une eau qui formait à l'endroit qu'elle atteignait une plaie nouvelle qui se couvrait d'une croûte. Une vingtaine de médecins au moins échouèrent complètement et tristement dans leurs efforts pour écarter ce mal. On me parla alors des Remèdes Cuticura. J'achetai un Savon Cuticura, une boîte d'Onguent Cuticura et une bouteille de Résolutif Cuticura, et avant que nous eussions employé la moitié du Résolutif je pouvais constater un changement chez l'enfant. Dans l'espace de deux mois environ il était parfaitement bien. Ceux qui le voient maintenant demandent, 'Qu'avez-vous fait pour guérir votre bébé?' et tout ce que nous pouvons répondre est, 'Ce sont les Remèdes Cuticura.' Ainsi Cuticura aura toujours en nous des amis ardents et sincères. George F. Lambert, 139 Ouest Rue Centre, Mahanoy City, Pa., 26 Septembre et 4 Novembre, 1907."

Des millions de gens les mieux au monde font usage du Savon Cuticura et de l'Onguent Cuticura, aidés quand il est nécessaire par le Résolutif Cuticura (liquide ou pilules) pour conserver, purifier et embellir la peau, pour eczémas irritations et inflammations, pour débarrasser la tête de croûtes, écailles et pellicules, et arrêter la chute des cheveux, pour éruptions, démangeaisons et échauffement des bébés, et pour nombre d'usages curatifs et antiseptiques qui s'inspirent immédiatement aux femmes.

Sections 41, 71, 80 et 81 des Règles de Plomberie, amendées par la Commission des Egouts et de l'Eau à sa réunion régulière du 11 février 1909.

Section 41—Tous les tuyaux souterrains d'égout et de décharge en fer fondu et tous les tuyaux d'égouts, de décharge et d'écoulement en fer fondu des bâtisses où la hauteur entière de cheminée ou tuyau sur terre excède 40 pieds doivent être extra-forts, avec installations qui correspondent. Dans les maisons où la cheminée ou tuyau est au-dessous de la hauteur établie plus haut, lesdits tuyaux peuvent être de la qualité connue comme "standard", avec des "hubs" extra-forts, des installations standard, et s'étendre de dix-huit pouces à travers le toit de leur grandeur naturelle; et, quand ils sont sous terre ils seront extra forts, excepté ainsi qu'il est indiqué dans la Section 33.

Section 71. Tous les water closets seront de faïence luisante, ou de fer émaillé à l'intérieur et à l'extérieur, de jet de siphon, "wash down on short hopper" de modèle émaillé à l'intérieur seulement, et pourvus d'eau de réservoirs spéciaux ou de citernes, qui ne contiendront pas moins de six gallons d'eau quand ils seront au niveau du tuyau de débordement et dont l'eau ne sera employée pour aucun autre usage. Quand les lieux seront en communication avec le système d'égout, tous les water-closets devront être pourvus d'eau d'un système d'eau public. Aucun bassin, piston ou closet alimenté directement, ou ayant un espace non ventilé, ou dont les murs n'ont pas un flux d'eau à chaque décharge, ne seront employés. Aucun closet à long "hopper" ne sera en usage.

Section 80. "Dans les écoles, fabriques et autres endroits où il y a un grand nombre de personnes, il y aura au moins un water closet par vingt personnes, avec provision qu'ils seront séparés quand la bâtisse sera occupée par des deux sexes et qu'il y aura une proportion convenable de closets pour chaque sexe."

Section 81. "Tous les lieux en communication avec le système d'égout doivent avoir au moins un water closet et un évier, ou son équivalent, les deux reliés avec le système d'eau public; et chaque bureau ou bâtisse d'appartements ou toute bâtisse dont les différents étages sont occupés par différents individus ou familles, auront au moins un water closet et un évier pour chaque étage occupé, les deux reliés au système d'eau public, et à l'usage de tous ceux qui occupent cet étage, pourvu que rien de ce qui est contenu dans cette section ne soit en conflit avec les provisions de la section 80.

GEO. G. EARL,
Surintendant général.

F. C. Shields, secrétaire.
17 fév—1 f

Le maire Behrman se rend à bord du "Tacoma".

Le maire Behrman, accompagné de son secrétaire, M. W. P. Ball, et de l'avocat de ville H. Garland Dupré, a fait, hier à midi, une visite officielle au commandant du croiseur "Tacoma", venu à la Nouvelle-Orléans pour participer aux fêtes du Carnaval.

Le maire et les personnes qui l'accompagnaient se sont rendus à bord dans le canot du commandant et ont été très cordialement reçus par les officiers du croiseur.

Le capitaine Hood a déclaré qu'il était enchanté de l'accueil fait aux officiers et aux marins du croiseur par la population néo-orléanaise.

Plusieurs centaines de personnes ont profité de la belle journée d'hier pour visiter le "Tacoma".

Les marins du croiseur, depuis leur arrivée dans notre port, ont passé la plus grande partie de leur temps à faire la toilette du navire dont les canons et les cuivres reluisent sous les rayons du soleil.

L'équipage, composé en majeure partie de jeunes gens, est rempli de prévenances pour les visiteurs, auxquels les plus grandes facilités sont accordées pour examiner l'armement du navire.

Dans le courant de l'après-midi le contre-amiral Singer, commandant de la station navale, a rendu visite au capitaine Hood.

BLESSURE.

Chas Bernard, un agent de la police Boylan, en faisant sa ronde sur la levée au pied de la rue Terpsichore hier matin est accidentellement tombé d'une hauteur de 15 pieds se blessant à la tête. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

DECES.

BOTT—Décédée subitement, mardi, 16 février à 9 15 a. m., Mme EMMA NOTT. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement requis d'assister au service funèbre qui aura lieu aujourd'hui, mercredi, à 3 heures p. m., à la Cathédrale Saint-Louis.

Enterrement privé.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

No 623 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

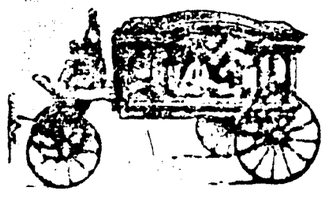

1108-1112 Rue Nd Remparts

PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 282.

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

AMUSEMENTS

Tulane TO-NIGHT AT 8½ Mats. Wed. Sat. 2

PRIX— Soirs et Sam. Mat. 25c, 50c, 75c, $1, $1.50. Matinée Mercredi 25c, 50c, 75c, $1.00

MAX ROGERS

Le "Little Fellow" des Rogers Brothers dans sa Dernière Pièce Musicale

"IN PANAMA"

Plus drôle des comédiens depuis des années

Semaine Prochaine—RICHARD CARLE

16 fév—5f

Orpheum THEATRE Phone M. 333

VAUDEVILLE AVANCE

THOS. H. INCE & CO.
AUGUSTA GLOCE
TRIO ITALIEN
BYERS & HERMANN
RUSSELL & CHURCH
FRERES REIFF
PERTINA
KINODROME.

16 fév—5f

GREENWALL THEATRE.

Henry Greenwall, Directeur

Rice and Barton's Big Gaiety Co., avec le Big Jolly "Feller"

CHAS. BARTON.

Dim. Mat. 28 Fév., "Clark's Runaway Girls."

Le capitaine Raoul offre de rendre le bronze de Napoléon.

Le capitaine Raoul, d'Atlanta, possesseur actuel du bronze de Napoléon, qui avait disparu de l'Hôtel de Ville de la Nouvelle-Orléans en 1869, a envoyé une lettre au maire Behrman, lui annonçant qu'il restituerait très volontiers ce bronze à nos autorités.

Nous donnons ci-dessous le texte de la lettre du capitaine Raoul:

"Atlanta, 15 février, 1909.

"Hon. Martin Behrman, maire de la Nouvelle-Orléans, Nouvelle-Orléans, Lne:

Cher Monsieur:—J'ai reçu le douze février une lettre de votre secrétaire, me demandant, en votre nom, ce que je comptais faire au sujet du bronze de Napoléon.

Je consens à vendre ce bronze à la ville de la Nouvelle Orléans, pour le même prix qu'il ma coûté: 500 dollars, avec intérêts à 6 pour cent à partir du 1er janvier 1896. En faisant porter l'intérêt jusqu'au 1er janvier 1909 cela représenterait une somme de 890 dollars.

Si votre ville désire l'acheter veuillez m'en aviser, et je m'empresserai de mettre fin à la question en vous envoyant le bronze.

Je suis natif de la Louisiane et j'ai longtemps résidé dans cet état. J'éprouve un sentiment d'orgueil personnel à la pensée que ma ville natale rentrera en possession de ce souvenir historique.

Si la ville de la Nile-Orléans consent à accepter ce bronze comme un don, et que ce don soit enrégistré dans les archives et reconnu d'une manière publique, j'éprouverai un grand plaisir à le faire.

Dans l'attente de vos nouvelles je reste, votre respectueux et obéissant serviteur,

"W. G. RAOUL."

Le maire Behrman s'est empressé de répondre à cette lettre en déclarant que la ville accepterait avec reconnaissance un tel don, et que mention serait faite du nom du donateur par une inscription gravée au-dessous du bronze.

VOL.

Le Révérend Robert Porton, pasteur de l'Eglise Baptiste de couleur de la rue Sixième, s'est plaint hier à la police que des voleurs s'étaient introduits la veille dans son domicile et en avaient enlevé divers objets estimés à $25.

Le caporal Arthur L. Hattier, du sixième precinct, a été chargé de faire une enquête mais jusqu'ici il n'a pas relevé la moindre trace des cambrioleurs.

AMUSEMENTS

Crescent TO-NIGHT & MATS Tues. Thurs. Sats. 2

PRIX: Soirs.....15c, 25c, 50c, 75c. Matinées.....15c, 25c, 50c

Les Célèbres Candidats "Cut Up" dans

Johnny RAYS Emma

Dans un "Ray Bunch of Good Ones" Regalier dans

KING CASAY

Un Nouveau Fait en Comédie Musicale

Semaine Prochaine—Mrs. Wiggs of the Cabbage Patch"

16 fév—5f

RAFRAICHI A L'AIR GLACE.

BLANEY'S LYRIC THEATRE

Où le public se rend cette saison.

TELEPHONEZ MAIN 166.

'Romance of Coon Hollow.'

Présentant les Artistes de la Saison.

TOUS LES SOIRS.

Matinées Dim., Lun., Ven. et Sam à 2.

PRIX: Soirs.....10, 20, 30 et 50c. Matinées.....10, 20 et 30c

10c--SHUBERT Spectacle Continu de 12,30 à 10-30 p. m. Chaque Jour.

Grand Divertissement de Tableaux

—DE—

O. T. CRAWFORD.

Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.

Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

PETITES ANNONCES.

On demande à louer—Un cottage simple avec 6 chambres, galerie de côté grande cour et beaucoup d'air. Réponse, 1426 Dauphine. 30 jan—

LA TEMPERATURE.

Les journées de hier et d'avant-hier ont été parmi les plus froides de l'hiver.

A sept heures, hier matin, le thermomètre était exactement au point de congelation, mais il est rapidement remonté dans le courant de la journée.

Dans le nord de l'Etat, la température a été de plusieurs degrés plus basse qu'à la Nouvelle-Orléans.

A Shreveport le froid était des plus vifs; le thermomètre marquait 22 degrés dans la matinée.

Le Bureau météorologique local prédit que cette vague de froid ne sera pas de longue durée et qu'à partir d'aujourd'hui le thermomètre commencera à monter graduellement.

Procès en dommages.

M. Louis F. Reynaud a intenté, devant la cour Civile de District, un procès en 10 000 de dommages à la New Delta Warehouse Company Limited.

Le demandeur déclare que le 11 janvier 1909, alors qu'il travaillait dans les entrepôts de la dite compagnie, des sacs de sucre qui avaient été négligemment empilés sont tombés sur lui, le blessant assez grièvement.

Reynaud estime que la compagnie défenderesse doit être tenue responsable de la négligence de ses employés et en conséquence, demande à la cour de lui accorder des dommages.

RIXE.

Au cours d'une querelle survenue entre plusieurs noirs, à l'angle des rues Rempart et Perdido, hier matin, Ollie Rembert a été blessé au visage.

La police est arrivée promptement sur les lieux et un nommé Chas Stanley, un des participants, a été mis en état d'arrestation.

Rembert a été transporté l'hôpital où les étudiants ont déclaré que son nez avait été fracturé.

qui ne se souciait plus d'avoir la charge et l'embarras de Made.

Nascogriffo tapa sur son gousset et dit doctoralement:

—L'argent est tout puissant: il ouvre les portes, il bouche les yeux, il achète les consciences; la "bambina" sera dans tes bras avant la fin de cette semaine.

—Si nous sortions, proposa Ninette, j'avais des emplettes à faire.

—Nous ferons mieux que sortir, dit Nascogriffo, nous allons quitter pour toujours cet appartement. Ze t'emmène à l'Electric Hôtel, où ze zouis à merveille, en attendant de trouver ounne autre lozis plous digne de ta beauté.

—Mais on n'est pas mal ici, objecta Germaine.

Nascogriffo eut un haut-le-corps magistral et, mettant la main sur son cœur:

—Z'ai de la délicatesse; zé trompe mou ami, mon excellent ami le vicomte Gaëtan de Pré-Hautré, zé le trompe avec ferveur, avec résolution, avec ivresse, mais, "per Bacco," zé ne le trompe pas dans ses meubles. Zé lé trompe dans mes meubles à moi!

Cinq minutes après, ils descendaient ensemble vers les boulevards.

A une devanture de joaillier, une bague de brillants attira l'admiration de Germaine; Nascogriffo l'entraîna dans le magasin, acheta et paya sans sourciller.

Un peu plus loin, elle s'extasia devant des roses de toute beauté. C'était celles d'un des fleuristes les plus réputés de Paris. Nascogriffo entra avec elle et paya noblement en donnant l'adresse: Electric-Hôtel.

Il n'y avait pas à en douter, il était en fonds... Elle n'en douta plus du tout quand elle le vit entrer dans une agence et louer, sans marchander, une auto au mois.

Ensuite, ce fut, dans autre agence, une loge à l'Opéra pour le soir, puis il la conduisit chez un des grands couturiers de la rue de la Paix.

Germaine devenait folle de joie. Elle était si jolie avec son teint clair et ses yeux brillants, que les passants se retournaient pour la voir encore.

Nascogriffo, avec son vêtement aux couleurs voyantes, n'attirait pas moins l'attention.

Pendant qu'ils allaient ainsi, riant, bavardant, lui fier, elle ravie, un petit homme roux et barbu et coiffé d'un chapeau mou les suivait tranquillement sans qu'ils en eussent le moindre soupçon.

Un petit homme à figure et maintien discrets. Le même qui avait épié Pré-Hautré s'évadant vers la seconde sortie, le même qui en avait rendu compte à M. Trachet: — un des obscurs et vigilants limiers de M. Brunot, un filateur de la préfecture de police.

XIV

BIEN JOUÉ!

Huit jours plus tard, madame Mitre, la mère, se tenait à côté de son fils, assis dans un grand fauteuil, enveloppé de couvertures et toussotant auprès du feu.

Elle avait relevé sur son front ses lunettes qui n'aidaient plus beaucoup sa mauvaise vue, et, elle s'absorbait dans ses réflexions.

Elle venait de s'assurer que Made, dans la chambre à côté, faisait ses devoirs docilement et que Gertrude, dans la cuisine, préparait activement le déjeuner: un repas frugal: des œufs à la coque et une purée de pommes de terre avec une côtelette pour la petite-fille, qu'on jugeait pâlotte.

L'air de Paris, sans doute, et la réclusion de l'hiver qui approchait à grands pas.

—Tu dors, Edgard? demanda-t-elle tout à coup de sa voix autoritaire qui l'eût réveillé au cas où il se fût assoupi:

—Non, je songe.... dit M. Mitre. Je me dis que c'est un bon débarras de savoir loin ce... cet homme enfin qui était le digne associé de cette.... de ma triste femme.

—Malheureusement elle reste, elle.... dit madame Mitre, et tant qu'elle sera à Paris, je n'aurai aucune tranquillité.

—Moi non plus, dit M. Mitre en levant vers sa mère sa face décharnée et ses yeux tristes.

Il avait encore maigri, à la suite d'une rechute de bronchite, prise à courir les bureaux de la préfecture de police. Son regard n'était plus qu'une lueur vacillante, sa voix n'était plus qu'un souffle.

—Et l'inconduite de cette malheureuse s'ajoute encore à son indignité maternelle, fit avec une réprobation véhemente la vieille mère.

—Ne parlons pas de cela, maman, murmura douloureusement le pauvre homme.

—Parlons-en, au contraire, puisque c'est le seul moyen qu'elle t'offre de te débarrasser d'elle. Dieu sait que je suis opposée, par religion et principe, au divorce, mais enfin voilà pour toi un moyen certain de faire convertir la séparation de corps en rupture définitive.

—Oui, oui.... balbutia M. Mitre oppressé. Mais pourquoi reparler toujours de cela?

—Mais parce qu'il s'agit de ta fille, Edgard, et que tu ne saurais trop la préserver des exemples d'une pareille mère! Et puis, je ne voulais pas te le dire pour ne pas t'inquiéter: parce que je crains, je crois, je suis sûre que cette femme fera tout pour avoir Made, pour la voler au besoin.

M. Mitre s'agita péniblement, une de ses couvertures tomba; madame Mitre le réemmaillotta.

—Tu sais quelque chose? Qu'y a-t-il encore, mon Dieu? gémit-il.

Toute l'anxiété de son visage et la détresse de son attitude indiquaient la défaite d'une âme, d'un corps brisé, semblaient dire: "Est-ce qu'on ne peut pas me laisser mourir en paix!"

—Et bien oui, déclara la vieille femme en baissant la voix. Depuis deux ou trois jours, bien que je n'aie plus mes yeux perçants d'autrefois, je remarque.... des apparences suspectes.

"Avant-hier, un homme de mauvaise mine s'enquérait chez la concierge,—c'est elle qui me l'a dit,—de nos habitudes, de nos heures de sortie.

"Hier matin, elle m'a fait remarquer, embusqué dans un fiacre et semblant attendre quelqu'un, un grand escogriffe au teint jaune et aux moustaches de chat qui éplait, en ayant l'air de lire son journal, notre maison.

M. Mitre tressaillit:

—Oui, Edgard, oui, je redouble de surveillance pour notre petite Made. Elle ne sort qu'avec moi et sa main passée sous mon bras. Ah! il ne faudrait pas qu'on vienne me la prendre!

Madame Mitre brandit en l'air un parapluie imaginaire pour l'asséner sur un agresseur.

A ce moment on frappait à la porte: Germaine entra, plus rougeaude que jamais sous sa tignasse couleur de chanvre, sa grosse figure tout effarée:

—Madame.... Je demande bien pardon à madame et à monsieur....

—Qu'est-ce qu'il y a donc, Gertrude?

—Ah! monsieur, oh! madame! C'est touchant mamz'elle Made, c'est toujours ces gens avec leurs machinations!....

—Parlez, il n'est rien arrivé, au moins?

—Pour ça, la petite mamz'elle est bien sage dans sa chambre et la porte du palier est fermée au verrou et avec la chaîne de sûreté comme madame me l'a toujours bien recommandé.....

—Alors?.... Parlez donc!

A continuer.

MALADIES NERVEUSES

Guérison Certaine

PAR LE

Sirop Henry Mure

Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris.

POUR LA GUÉRISON DE:

ÉPILEPSIE, HYSTERIE	VERTIGES
HYSTERO-ÉPILEPSIE	CRISES NERVEUSES
DANSE de SAINT-GUY	MIGRAINES
DIABÈTE SUCRE	INSOMNIE
MALADIES du CERVEAU	ÉBLOUISSEMENTS
et de la Moelle Epinière	CONGESTIONS Cérébrales
CONVULSIONS	SPERMATORRHÉE

Notice très importante envoyée gratis sur demande.

HENRY MURE, à Pont-Saint-Esprit (France).

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.

*LA PROVENCE, 18 février.
*LA SAVOIE, 25 février.
*LA TOURAINE, 4 mars.
LA BRETAGNE, 11 mars.
*LA PROVENCE, 18 mars.
*LA SAVOIE, 25 mars.

Agence générale, 19 rue State, N. Y
*Vapeurs à double hélices.

Départ extra:
Nouveau S. S. CHICAGO, à double hélice 27 février.
Deuxième et troisième classe seulement.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE.
S. S. VIRGINIE, 18 février.
S. S. FLORIDE, 10 mars.
Passage de Première Classe.....$50.00
Passage d'Entrepont.....$30.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du fret No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.
1er mars—1an

Charbon Pittsburg
Charbon Alabama
Charbon Anthracite,
Coke de Gaz et de Fonderie

Charbon

W. G. COYLE & CO.,

837 rue Carondelet, coin Union

PHONES 311, 82, 16.

Cour Succursale—No 4716 rue Magasins coin Valence.

6 oct—1an